

Armoires d'énergie 230 VAC

APG/230/MODU

Onduleur avec max. 24 sorties 230 VAC pour l'éclairage de sécurité



Descriptif et fonctionnement

Modèle standard conçu selon les nouvelles normes AEA1 permettant de gérer l'alimentation secteur d'une partie des points lumineux d'une installation et de les alimenter en énergie en cas de panne réseau.

En fonctionnement normal (secteur présent) des commandes permettent d'allumer ou d'éteindre l'éclairage de la même manière que le reste de l'installation en utilisant la tension du réseau.

En fonctionnement secours (secteur absent) les points lumineux raccordés à cette armoire sont automatiquement allumés ou maintenus allumés par une tension 230 VAC délivrée par l'onduleur.

Toutes les sorties sont protégées par des disjoncteurs de ligne. Défauts retransmis sur borniers.

Toutes réalisations sur demande

Etude et développement pour:

- Sorties permanent-secours complémentaires
- Entrées/sorties régulées
- Entrées/sorties avec surveillance de phases
- Adaptation à l'automatisme du bâtiment
- Gestion par système APRO-GEST
- Fonction secours uniquement
- Gestion du permanent non secouru
- Intégration dans cellules existantes
- Option boîtier anti-feu EI60
- Toutes autres adaptations spéciales

Option

- Socle d'une hauteur de 100 mm pour pose au sol.
- APRO-RCC, écran de contrôle en façade, visualisation en temps réel de l'état de l'APG et consultation des historiques des événements.

Garantie

Depuis 2018, tous nos onduleurs sont garantis 10 ans, dans leurs versions "standards" (excepté batteries et options).



Armoires d'énergie 230 VAC**APG/230/MODU****Onduleur avec max. 24 sorties 230 VAC pour l'éclairage de sécurité****Fiche technique du modèle APG/230/MODU avec 24 sorties maximum (selon configuration):**

- un coffret métallique gris (RAL 7035) avec ouïes de ventilation latérales
- une porte avec charnières à gauche et fermeture à clé carrée
- une plaque acier, démontable, pour l'entrée des câbles
- montés sur une grille/châssis perforé:
 - un bornier prévu pour un maximum de 24 sorties (peut varier selon le type de configuration)
 - un système de commutation
- un jeu de batteries permettant une autonomie de 60 minutes à charge nominale
- une entrée alimentation 230 V **sans DDR**
- protection de ligne par disjoncteur (disjoncteur LS)
- report de défauts par contact libre de potentiel
- en option: transmission d'alarmes, commande de relais depuis téléphone portable via module APRO-GSM

Redresseur, onduleur et système de transfert

Tension de sortie en charge flottante	27 V / 54 V
Rendement nominal	95 %
Puissance de raccordement	700 W à 4,6 kW
Tension de sortie nominale, tolérance	230 V +/- 8 %
Fréquence de sortie, tolérance	50 Hz +/- 0,1 %
Rendement à charge nominale	80% / 95 %
Plage de tensions d'entrées	150 à 265 VAC
Temps de commutation « off-line »	100 ms/temps 2 s
Distorsion harmonique	< 5 % charge lin.
Contact défaut général	libre potentiel
Tension d'isolement	2 kV
Atténuation en mode commun	max 40 dB

Contrôle et environnement

Certificat de conformité selon norme EN 60 439-1	O.M.B.T
Conditions d'environnement	0-30 °C / 80 % d'hygrométrie maximum



Armoire d'énergie

Demande de mise en service - OBLIGATOIRE

CLIENT :

CHANTIER N° :

RÉFÉRENCE CHANTIER :

ADRESSE CHANTIER :

APPAREILLAGE CONCERNÉ PAR CETTE MISE EN SERVICE :

☐ Éclairage de secours

☐ Alimentation sans coupure

☐ Alarme évacuation

☐ Gestion

☐ Exutoire

☐ Autre

☐ Sonorisation

Merci de remplir et de retourner ce formulaire au minimum 5 jours ouvrés avant la date souhaitée pour la mise en service à info@aprotec.ch | 0800 343 813

À valider

- ☐ Les centres d'énergie APROTEC sont **installés de façon définitive et sont raccordés au secteur.**
- ☐ **Tous les consommateurs** sont installés et raccordés aux centre d'énergie et les lignes sont protégées contre les courts-circuits.
- ☐ Un collaborateur de l'entreprise électrique concernée **est présent** lors de la mise en service.
- ☐ **L'accessibilité** aux divers locaux est assurée pour permettre le contrôle des points de secours.

Si les conditions mentionnées ci-dessus ne sont pas remplies lors de la mise en service ou si une annulation est communiquée moins de 24 heures avant l'intervention, APROTEC se réserve le droit de facturer les heures d'intervention et de déplacement non prévues selon nos conditions générales de vente (tarif OGAPC).

Nom de la personne présente sur le site :

Téléphone / Portable :

Société :

Responsable de la demande :

Semaine de mise en service désirée :

Date & signature :

Dès réception de votre demande, notre service technique vous contactera pour fixer la date d'intervention.

- ❑ noir = informatif – pas d'action
- ❑ vert = validé – pas d'action complémentaire
- ❑ orange = vu avec l'électricien - pas d'intervention supplémentaire requise
- ❑ rouge = point bloquant – intervention supplémentaire requise après résolution du point

Chantier: CHA-_____ - _____ Adresse: _____

Technicien Aprotect: _____ Electricien sur site (nom et entreprise): _____

Date: _____

Main d'œuvre générale

- **MO** : heures de main d'œuvre générale requises sur le projet. 125 Frs/heure
- **MES** : mise en service d'armoires, centrales et exutoires. 500 Frs/demi-journée
- **PREST** : uniquement prestations sous-traitées à un électricien externe.
- **MONT** : main d'œuvre requise pour montage de lustrerie (Davide). 125 Frs/heure

Assistance technique

- **Séance de coordination initiale** **Inclus**
- **ATOG-00** : éventuelles séances complémentaires, y compris déplacement. 250 Frs/séance

Schémas & Documentations

- **ETUD-00** : frais d'étude et de faisabilité de projet. Ceci est de la responsabilité de l'ingénieur, mais, si Aprotéc réalise une étude approfondie, celle-ci est facturée. Le montant peut être révisé suivant l'adjudication ou la situation commerciale du projet. 125 Frs/heure
- **Schéma de principe général selon directives** **Inclus**
- **PROG-00** : révisions et ajustements ultérieurs facturés à l'heure. 110 Frs/heure
- **Schéma électrique du bornier et de la centrale** **Inclus**
pour diffusion sur le chantier - corrections de fin de chantier incluses.
- **PROC-00** : révisions et ajustements en cours de projet facturés à l'heure. 125 Frs/heure
- **Documentation numérique technique de la centrale et des luminaires** **Inclus**
- **PROD-00** : impression papier et envoi. 90Frs
- **PROF-00 : dossier de fin de chantier sur demande**
comprenant le titre de l'installation, le listing des luminaires, éventuels plans, fiches techniques des appareils, rapports de mise en service et OIBT et déclaration de conformité AEAI. 250 Frs

Mise en Service

- **Premier déplacement sur site, mise en service de la centrale et raccordement des batteries** **Inclus**
- **MSOC-00** : éventuelles mises en service partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement. 500 Frs/demi-journée
- Mises en service spéciales :
 - **MSOAD-00** : configuration des luminaires adressables par nos soins. 125 Frs/heure
 - **MSOB-00** : fermeture anti-feu d'un boîtier de type BMG. 100 Frs
 - **MSOG-00** : mise en service conséquente requérant plusieurs interventions, le contrôle des raccordements, les essais des appareils fournis et une instruction au personnel exploitant. 500 Frs/intervention

Réceptions & Mesures

- **Réception de l'installation d'éclairage de secours** **Inclus**
- **RCOG-00** : éventuelles réceptions partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement, facturées à la demi-journée. 500 Frs/demi-journée
- **ASSU-00** : forfait pour l'obtention d'une assurance de cautionnement pour garantie d'ouvrage ou non-exécution. 500 Frs
- **RCOD-00** : fourniture de certificats de conformité supplémentaires sur demande (liste de contrôle des luminaires avec numérotation, étages et types de luminaires) 125 Frs/heure
- **RCOF-00** : implantation des luminaires sur plans PDF sur demande avec logos des luminaires correspondants. 250 Frs